

# Commission permanente du 4 avril 2016

Aides attribuées par le Conseil régional sur le territoire de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Finistère

## MISSION I - AMÉNAGEMENT

### > Agir pour la cohésion des territoires bretons

Dans le cadre des dotations services collectifs essentiels pays et îles (2014-2020), le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **100 000 €** à **la commune de Crozon-Morgat**. Cette somme est attribuée pour le Pays de Brest – construction de la nouvelle école primaire et maternelle de Tal ar Groas (éligible au 02/06/2015).

## MISSION II - ÉCONOMIE, EMPLOI

### > Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance

Dans le cadre de l'Aide Régionale aux Projets Innovants (ARPI), le Conseil régional a alloué une subvention de **27 992 €** à **Medphone SARL, Le Faou**. Cette somme est attribuée pour le développement d'un logiciel métier médical innovant.

### > Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises

Dans le cadre du soutien aux autres structures d'accueil, d'accompagnement et de suivi des créateurs d'entreprises (hors technopoles), le Conseil régional a alloué une subvention de **318 500 €** à Initiative Bretagne, Trégueux, dont **13 000 €** sont reversés à la plate-forme d'initiative locale **Initiative Centre Ouest Bretagne, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour la mission d'accueil, d'accompagnement et de suivi des créateurs d'entreprises en 2016.

### > Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises

Dans le cadre des Aides Régionales aux Petites Entreprises des Filières - ARPEF, le Conseil régional a alloué une subvention de **12 941 €** à **LG Serres, Plonévez-du-Faou**. Cette somme est attribuée pour un programme d'investissements matériels éligibles et la création d'un emploi dans le cadre de l'ARPEF IAA.

### > Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité

Dans le cadre de l'action s'appuyant sur le mode d'entreprendre de l'ESS (économie sociale et solidaire) pour développer des emplois pérennes et de qualité, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 000 €** à **une personne de Châteauneuf-du-Faou**. Cette somme est une prime pour un service civique de 10 mois consistant en une mission de sensibilisation des écoliers et des collégiens à l'histoire et au patrimoine archéologique du Centre Bretagne sur le temps scolaire à Carhaix (29).

Dans le cadre de l'action s'appuyant sur le mode d'entreprendre de l'ESS pour développer des emplois pérennes et de qualité, le Conseil régional a alloué une subvention de **400 €** à **une personne de Plonévez-Porzay**. Cette somme est une prime pour un service civique de 6 mois (4 mois en 2015) consistant en une mission de défense de l'environnement et de protection de l'océan et des littoraux par la mobilisation et l'animation de réseaux bénévoles locaux à Brest (29).

### > **Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire**

Dans le cadre du soutien à l'installation des plus de 40 ans en agriculture, le Conseil régional a alloué une subvention de **6 000 €** à **un exploitant de Plougastel-Daoulas**.

## **MISSION III – ÉDUCATION, FORMATION**

### > **Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées**

Le Conseil régional a alloué une dotation de **33 000 €** au **lycée polyvalent Paul Sérusier, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre de la Do.C.O.T.U.P.E (dotation pour les contrôles obligatoires, les travaux urgents et le petit entretien).

Le Conseil régional a alloué une dotation de **21 400 €** au **LP des Métiers du Bâtiment, Pleyben**. Cette somme est attribuée au titre de la Do.C.O.T.U.P.E (dotation pour les contrôles obligatoires, les travaux urgents et le petit entretien).

Le Conseil régional a alloué une dotation de **15 200 €** au **LP de Pont de Buis, Pont-de-Buis lès Quimerc'h**. Cette somme est attribuée au titre de la Do.C.O.T.U.P.E (dotation pour les contrôles obligatoires, les travaux urgents et le petit entretien).

Le Conseil régional a alloué une dotation de **20 800€** au **lycée Jean Moulin, Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre de la Do.C.O.T.U.P.E (dotation pour les contrôles obligatoires, les travaux urgents et le petit entretien).

Le Conseil régional a alloué une dotation de **20 200 €** à **l'EPLEFPA Châteaulin Morlaix Kerliver, Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre de la Do.C.O.T.U.P.E (dotation pour les contrôles obligatoires, les travaux urgents et le petit entretien).

Le Conseil régional a alloué une dotation de **17 100 €** à **l'EPLEFPA Châteaulin Morlaix Kerliver (site de Suscinio), Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre de la Do.C.O.T.U.P.E (dotation pour les contrôles obligatoires, les travaux urgents et le petit entretien).

### > **Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés**

Le Conseil régional a alloué les subventions suivantes au **lycée agricole Le Nivot, Lopérec** :

- **2 452,50 €** pour des équipements pédagogiques : acquisition de tronçonneuses et d'une débroussailleuse pour le BAC Pro Forêt ;
- **6 860 €** pour des équipements informatiques : acquisition d'ordinateurs, d'un traceur et d'un GPS pour le BTS gestion forestière ;
- **4 143,50 €** pour des équipements informatiques : acquisition de vidéoprojecteurs pour les salles de classe et d'un dispositif de sonorisation pour l'amphithéâtre ;
- **592€** pour du mobilier scolaire : acquisition de tables informatiques ;
- **21 192,50 €** pour du mobilier scolaire : acquisition de tables et de chaises pour le service de restauration.

### > Assurer le fonctionnement des lycées publics

Dans le cadre du fonctionnement matériel, le Conseil régional a alloué les dotations suivantes au **lycée Paul Sérusier, Carhaix-Plouguer** :

- **217 086,31 €** au titre du solde de la dotation annuelle de fonctionnement ;
- **4 087,20 €** au titre de la dotation d'accès aux équipements sportifs extérieurs.

Dans le cadre du fonctionnement matériel, le Conseil régional a alloué les dotations suivantes au **LP des Métiers du Bâtiment, Pleyben** :

- **106 431,63 €** au titre du solde de la dotation annuelle de fonctionnement ;
- **11 143,44 €** au titre de la dotation d'accès aux équipements sportifs extérieurs.

Dans le cadre du fonctionnement matériel, le Conseil régional a alloué les dotations suivantes au **LP de Pont-de-Buis, Pont-de-Buis lès Quimerc'h** :

- **67 526,30 €** au titre du solde de la dotation annuelle de fonctionnement ;
- **922,92 €** au titre de la dotation d'accès aux équipements sportifs extérieurs.

Dans le cadre du fonctionnement matériel, le Conseil régional a alloué les dotations suivantes au **lycée Jean Moulin, Châteaulin** :

- **110 531,84 €** au titre du solde de la dotation annuelle de fonctionnement ;
- **16 715,16 €** au titre de la dotation d'accès aux équipements sportifs extérieurs.

Dans le cadre du fonctionnement matériel, le Conseil régional a alloué les dotations suivantes à **l'EPLEFPA Châteaulin-Morlaix-Kerliver, Châteaulin** :

- **117 623,31 €** et **100 706 €** au titre de la dotation annuelle de fonctionnement - soldes ;
- **6 777,98 €** et **1 423,93 €** au titre de la dotation d'accès aux équipements sportifs extérieurs.

### > Participer au fonctionnement des établissements privés

Dans le cadre du fonctionnement matériel, le Conseil régional a alloué une subvention de **110 744,90 €** au **lycée privé Diwan, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre du solde de la dotation annuelle de fonctionnement.

Dans le cadre du fonctionnement matériel, le Conseil régional a alloué une subvention de **81 122,26 €** au **lycée privé Saint-Louis, Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre du solde de la dotation annuelle de fonctionnement.

Dans le cadre de l'utilisation des équipements sportifs extérieurs, le Conseil régional a alloué une subvention de **4 938,78 €** au **lycée privé Diwan, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre de la dotation d'accès aux équipements sportifs extérieurs.

Dans le cadre de l'utilisation des équipements sportifs extérieurs, le Conseil régional a alloué une subvention de **2 241,37 €** au **lycée privé Saint-Louis, Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre de la dotation d'accès aux équipements sportifs extérieurs.

Dans le cadre du forfait externat, le Conseil régional a alloué une subvention de **23 966,55 €** au **lycée privé Diwan, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre du deuxième terme du forfait externat.

Dans le cadre du forfait externat, le Conseil régional a alloué une subvention de **26 109,58 €** au **lycée privé Saint-Louis, Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre du deuxième terme du forfait externat.

### > Développer les langues de Bretagne

Dans le cadre de l'aide à la traduction et à l'édition d'ouvrages, le Conseil régional a alloué une subvention de **287 €** à **An Treizher, Saint-Coulitz**. Cette somme est attribuée comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2016 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Kemmadurioù e live 3 » (prise en compte des travaux d'impression à compter du 22 janvier 2016).

Dans le cadre de l'aide aux structures, le Conseil régional a alloué une subvention de **14 000 €** à **Roudour, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide au fonctionnement et aux activités pour l'année 2016.

Dans le cadre du soutien de la sensibilisation à la langue bretonne, le Conseil régional a alloué une subvention de **49 000 €** à **Kevre Breizh, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide au fonctionnement et aux activités pour l'année 2016.

Dans le cadre de l'aide aux ententes de pays, le Conseil régional a alloué une subvention de **500,58 €** à **Emglev Bro Karaez, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide à l'organisation de la semaine du breton 2016.

Dans le cadre de l'aide aux structures associatives, le Conseil régional a alloué une subvention de **71 260 €** à **l'association Keit Vimp Bev, Laz**. Cette somme est attribuée comme aide au fonctionnement et aux activités pour l'année 2016.

Dans le cadre du soutien à l'Office public de la langue bretonne, le Conseil régional a alloué une subvention de **111 995,42 €** à **l'EPCC Ofis Publik ar Brezhoneg – Office public de la langue bretonne, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide au fonctionnement et aux activités pour l'année 2016 (3<sup>ème</sup> attribution).

## MISSION V - ENVIRONNEMENT

### > Réussir la transition énergétique et répondre aux défis climatiques

Dans le cadre de l'accompagnement des territoires et des acteurs dans la mise en œuvre de la transition énergétique et au titre de l'accompagnement de la mise en place d'une ingénierie territoriale par les territoires, le Conseil régional a alloué une subvention de **38 000 €** à **l'ALECOB, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour la mise en œuvre du programme d'animation 2016 de l'Espace Info Énergie sur le Pays du Centre Ouest Bretagne (prise en compte des dépenses à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016).

## MISSION VI – CULTURE, SPORT

### > Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Le Conseil régional a alloué une subvention de **12 000 €** à **La Quincaill' Compagnie, Poullaouën**. Cette somme est attribuée pour le projet artistique et culturel au titre de l'année 2016.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **35 000 €** à **Tro Heol, Quéménéven**. Cette somme est attribuée pour le projet artistique et culturel au titre de l'année 2016.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **55 000 €** à **Run ar Puñs, Châteaulin**. Cette somme est attribuée pour le projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 000 €** à **la commune de Plougastel-Daoulas**. Cette somme est attribuée pour l'organisation de la 8<sup>ème</sup> édition du festival « Les Feux de l'Humour » du 24 au 28 mai 2016 à Plougastel-Daoulas.

### > Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 900 €** à **Coop Breizh, Spézet**. Cette somme est attribuée pour la production d'un album de musique enregistrée de Ronan Le Bars Group intitulé « Tro Breizh ».

### > Développer le sport en région

Dans le cadre du soutien aux déplacements pour la participation à des compétitions nationales de haut niveau, le Conseil régional a alloué une subvention de **434,81 €** aux **Archers Logonnais, Logonna-Daoulas**. Cette somme est attribuée comme aide aux déplacements pour les Championnats de France de tir à l'arc spécialités tir campagne et scratch catégorie Vétérans à Rives, tir fédéral à Hagetmau et tir campagne par équipe à Saint-Avertin.

Dans le cadre du soutien à l'organisation de compétitions et d'événements sportifs majeurs, le Conseil régional a alloué une subvention de **20 000 €** à **Kreiz Breizh Élites, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide à l'organisation de la 21<sup>ème</sup> édition de la course cycliste internationale « Kreiz Breizh Elites » du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août 2016 dans le Centre Bretagne (classement UCI : Europe Tour Elite Hommes 2.2).

Dans le cadre du soutien à l'organisation de compétitions et d'événements sportifs majeurs, le Conseil régional a alloué une subvention de **500 €** à **PLO Skate Club, Plougastel-Daoulas**. Cette somme est attribuée comme aide à l'organisation de l'Open national de skateboard en 2016 à Plougastel Daoulas.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 000 €** au **Comité de Mine, Poullaouën**. Cette somme est attribuée pour l'organisation, conjointement avec le comité des fêtes du Ponthou, de la première édition de la course « l'Estivale Bretonne » (course Élite Nationale à étapes sur circuit) les 6 et 7 août 2016 (6 août : Poullaouen-Scrignac-Poullaouën et 7 août : Circuit du Viaduc au Ponthou).

### > **Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception**

Dans le cadre de l'action en faveur de l'aménagement touristique durable des territoires, le Conseil régional a alloué une subvention de **16 666 €** à **Brest Métropole, Brest**. Cette somme est attribuée pour des aménagements sur la véloroute voie verte n° 5 au niveau de la commune de Plougastel-Daoulas - Dépenses éligibles au 14/12/2015.